

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION -
MENTIONS :**

- **Droit de la propriété intellectuelle,**
- **Droit des affaires,**
- **Droit pénal et sciences criminelles,**
- **Droit privé,**
- **Justice, procès et procédures,**
- **Histoire du droit et des institutions,**
- **Droit social,**
- **Droit notarial**

Le directeur du collège Jean-Christophe SAINT-PAU,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la 1^{ère} année de Master, Droit, Economie, Gestion

Mentions :

- Droit de la propriété intellectuelle,
- Droit des affaires,
- Droit pénal et sciences criminelles,
- Droit privé,
- Justice, procès et procédures,
- Histoire du droit et des institutions,
- Droit social,
- Droit notarial

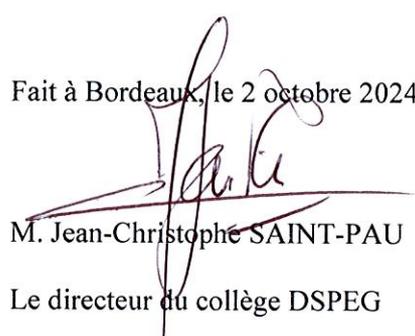
Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Président(e) du jury :			
BERGEAUD WETTERWALD	Aurélie	PR	Procédure civile : droit spécial de l'instance (semestre 2)
Membres du jury :			
DEBOISSY	Florence	PR	Droit fiscal des affaires : imposition des bénéfices (semestre 2)
BONIS	Evelyne	PR	Droit de la peine (semestre 2) Procédure pénale – procédures spéciales (semestre 2)

Collège DSPEG

<i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après :</i>			
AUZERO	Gilles	PR	Droit de la rémunération et du temps de travail (semestre 1)
HAKIM	Nader	PR	Histoire de la démocratie (semestre 1) Histoire européenne (semestre 1) Méthodologie de la recherche juridique et historique (semestre 2)
SKRYPNIAK	Hélène	MCF	Droit de la propriété industrielle et commerciale (semestre 2) Droit et contrats de l'informatique (semestre 2)

Article 2 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2024-2025

Fait à Bordeaux, le 2 octobre 2024


M. Jean-Christophe SAINT-PAU

Le directeur du collège DSPEG